



Grève du 10 octobre 2017

publié le 06/10/2017 - mis à jour le 11/10/2017

Madame, Monsieur,

Plusieurs organisations syndicales ont déposé un mot d'ordre national de grève pour le **Mardi 10 octobre 2017**.

En conséquence, un certain nombre de cours ne seront pas assurés au lycée du Dolmen ; si ce mouvement est suivi, il pourra entraîner des perturbations des séquences d'enseignement et de la demi-pension. Mais l'accueil des élèves sera assuré à la demi-pension, et les repas seront servis normalement.

Par ailleurs, seuls les professeurs peuvent dire aux élèves s'ils seront grévistes. L'administration ne peut en aucun cas donner cette information aux parents, y compris le jour de la grève, et même par téléphone. Vous comprendrez que ces mesures sont prises pour assurer la sécurité des élèves présents et faciliter la surveillance interne qui nous incombe.

Les absences des élèves seront bien sûr contrôlées. Il vous sera possible de vérifier si votre enfant était effectivement présent au lycée en téléphonant à la Vie Scolaire à **partir du lendemain**, ou via l'ENT LOL/ °Pronote.

A titre exceptionnel, pour assurer la sécurité, je suis amené à fermer l'internat pour la nuit du 9 au 10 octobre 2017 ; les familles devront donc s'organiser (par exemple avec leurs "correspondants") pour le repas du soir et la nuit.

A titre exceptionnel, les autorisations de sortie que vous pourriez préparer à l'intention de votre enfant devront être rédigées sur papier libre.

Je vous remercie de votre compréhension, et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Joël DAVID,
Proviseur

 [Courrier aux parents d'élèves : grève du 10 octobre 2017](#) (PDF de 70.1 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.